



Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

# Faen infos

FAEN Infos n°4 du 20/10/08 au 02/11/08

## Manifestation nationale

du dimanche 19 octobre 2008



Devant les **conséquences désastreuses pour le service public d'éducation** des fermetures massives de postes à répétition, 21 organisations, dont la FAEN, ont décidé de **mobiliser les personnels, les usagers de l'École et l'ensemble de l'opinion** avant le débat puis le vote au Parlement de la loi de finances triennale.

La mobilisation prendra des formes multiples et variées, dont une manifestation nationale à **Paris le dimanche 19 octobre 2008**.

La manifestation partira à **13 heures** de la Place d'Italie et prendra fin Place de la Bastille.

### Le trajet emprunté sera le suivant :

Place d'Italie—Avenue des Gobelins—Boulevard Saint-Michel—Pont Sully—Avenue Henri IV—Place de la Bastille.

### Rendez-vous à partir de 12 heures 30 à l'angle de l'avenue des Gobelins et de la rue Croulebarbe, devant la manufacture.

De là, nous rejoindrons les points de rassemblement régionaux.

### Un accueil sera assuré jusqu'à 12 heures au Siège National, 13 avenue de Taillebourg, 75011 Paris (métro Nation).

N'oubliez pas de signer l'appel en ligne sur :

[www.unecole-votreavenir.org](http://www.unecole-votreavenir.org)



## Rémunérations des fonctionnaires

Après l'augmentation de 0,5% en mars 2008, la rémunération des fonctionnaires a été revalorisée de 0,3% au 1er octobre (pendant cette même période de référence, l'indice des prix à la consommation, hors tabac, a atteint 3% !).



La valeur annuelle du point d'indice est ainsi fixée à 54,8475 euros et le montant de la rémunération minimale mensuelle porté à 1 325,48 euros brut, hors primes.

Cette majoration s'intègre « dans un cadre plus large de mesures salariales en 2008 », dont fait partie la création d'une GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat).

Cette indemnité, versée au titre d'une compensation de perte de pouvoir d'achat évaluée sur les quatre dernières années, sera octroyée pour la première fois en octobre aux fonctionnaires ... **y ayant droit.**



Pour savoir si vous pouvez y prétendre, reportez-vous à notre bulletin national de septembre 2008, pages 25 et 26.

A titre indicatif, l'INSEE, qui a étudié le dossier, évalue que la mesure concernerait 17% des fonctionnaires.

Les 83 % restants seront sans doute heureux d'apprendre qu'ils sont sensés avoir gagné du pouvoir d'achat pendant cette période...

## Un budget pour trois ans

Dans le flot des réformes, voici la procédure budgétaire pluriannuelle.

Le Parlement devra se prononcer cet automne non seulement sur le budget 2009 mais aussi sur une **loi de programmation valable pour 2009, 2010 et 2011**. Cette dernière année deviendra alors la base de départ de la nouvelle programmation budgétaire également établie pour trois ans (2011, 2012 et 2013).



### Dépenses plafonnées :

L'ensemble des dépenses de l'État sera limité par un **plafond non révisable** pour chacune des trois années concernées.

Dans le respect de ce plafond global, la répartition par mission (Justice, Enseignement scolaire, Défense...) pourra faire l'objet d'ajustements la troisième année pour tenir compte de la nouvelle programmation triennale.

**Les plafonds de la mission "Enseignement scolaire"**, d'après le projet de loi de finances, seraient **plafonnés**, en milliards d'euros, à 59,991 en 2009 puis à 61,648 en 2010 et 62,926 en 2011.



Compte tenu de la hausse liée au versement des pensions (+ 2,5 milliards par an en moyenne), c'est une baisse des moyens donnés à l'enseignement qui est programmée.

### Des réserves :

En plus des mises en réserve par mission (par "gel" des crédits), une réserve dite "de budgétisation", non répartie entre les missions, est censée servir d'"auto-assurance" pour faire face aux "cas

de force majeure" lorsqu'il n'aura pas été possible de pouvoir y répondre autrement.

### Régression du pouvoir d'achat :

Dans ce cadre très rigide, la hausse du point de la fonction publique est prévue à 0,5 % au 1<sup>er</sup> juillet de 2009, 2010 et 2011.

Viendraient s'y ajouter une hausse supplémentaire de 0,3 % au 1<sup>er</sup> octobre 2009 et un versement exceptionnel de la GIPA (**G**arantie Individuelle de **P**ouvoir d'**A**chat) en 2009, pour tenir compte de l'inflation de 2008.



C'est un **recul du pouvoir d'achat des agents de l'État** qui est ainsi programmé **au regard de l'inflation réelle et même supposée** (l'hypothèse retenue par le ministère du Budget en juillet était d'une inflation de 1,6 % pour 2009-2011).

Une fois la loi de programmation votée, il se pourrait bien qu'il ne reste à négocier que la redistribution de la moitié des "gains" effectués sur le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, avec pour corollaire la baisse de la qualité des services publics, ce qui ne constitue assurément pas une amélioration des carrières. Qui plus est, la progression de notre pouvoir d'achat se ferait alors au détriment de l'emploi de nos enfants.

Les **agents de l'État** seraient alors des **victimes du tir croisé de la R.G.P.P.** (**R**évision **G**énérale des **P**olitiques **P**ubliques) et du nouveau **cadre triennal** de la programmation budgétaire.

